



CUNSIGLIO DI U 25 LUGLIO 2026
CONSEIL DU 25 JUILLET 2026

PRUCESSU VERBALE
PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le 25 juillet à 17h30, s'est réuni le Conseil communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 17 juillet 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ARMANET Guy, BIAGGINI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, BERETTI Hélène, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, CASTELLANI Pasquale, CIMINO Philippe, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, de GENTILI Emmanuelle, FILIPPI Françoise, GIAMARCHI Marie-Dominique, GUAITELLA-PALMIERI Corinne, LINALE Serge, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, NATALI Josée, ORSINI Pierre, PADOVANI Marie-Hélène, PAPAIZIAN Laurent, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, POGGI Rose-Marie, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Pierre-Michel, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONI-PIACENTINI Céline, STROMBONI Marie, TIERI Paul, VALERY-GRAZIANI Nathalie

ABSENTS :

BATTINI Nicolas, MORGANTI Julien, MONDOLONI Jean-Martin, POGGI Marie-Claire, OLIVESI GUIDI Josepha, SAVELLI Pierre, GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda

QUORUM : 21

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

Le Président procède à l'appel et introduit la séance. Il est notée l'absence des élus de l'opposition.

Une vidéo présentant le projet de territoire 2026-2032 est ensuite diffusée.

Prise de parole de Guy ARMANET, 3ème vice-Président en charge de la stratégie financière et pilotage des ressources communautaires avec la présentation d'un diaporama sur la trajectoire financière.

Le Président donne ensuite la parole aux élus :

- Michel ROSSI, 5ème vice-président ;
- Marie-Hélène PADOVANI, 2ème VP ;
- Jean-Charles LEONARDI, conseiller délégué ;
- Laurent PAPAIZIAN, 6ème VP ;
- Hélène BERETTI, conseillère communautaire ;
- Pierre ORSINI, conseil communautaire ;
- Emmanuelle DE GENTILI, 7ème VP
- Pierre-Michel SIMONPIETRI, 4ème VP
- Gilles SIMEONI, 1er VP

Le Président invite les élus à procéder au vote : le projet de territoire 2026-2032 est adopté à l'unanimité.

Le Président conclut la séance et remercie les participants.